

Échos Ste-Marie

Volume 44 Numéro 7 Mars 2022

150 ième anniversaire

**Un
village
des
pionniers**



Le temps écrit l'histoire et l'histoire dicte le futur!

Recherches et montage Monique Fortier et Louise Fortier

Mars 2022



SOMMAIRE

NOUVELLES MUNICIPALES
COMMUNIQUÉ MUNICIPALITÉ
INSPECTEURS EN BÂTIMENTS
NOTRE MUNICIPALITÉ D'HIER À AUJOURD'HUI
UN VILLAGE DE PIONNIERS
LA PAGE DES AÎNÉ(E)S
TRUCS ET ASTUCES
LA PAGE JEUNESSE
DICTONS ET PROVERBES ANCIENS
À PROPOS DE MARS
UN PEU D'HISTOIRE
ANCIENS BÂTIMENTS
UN RÊVE QUI NE S'EST PAS RÉALISÉ
SERGE FORTIER, UN AUTEUR DE CHEZ-NOUS
PLACARDS PAROISSIAUX D'AUTREFOIS

QUI ÉTAIENT LES BÛCHERONS
LES POUPÉES AU FIL DES ANS
DÉPANNÉURS MARIELANDAIS
POSTES CANADA
PRÉVENTION INCENDIE
SOUPER GASTRONOMIQUE
SÛRETÉ DU QUÉBEC
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
ANNONCES ET POTINS
MERCİ À NOS COLLABORATEURS
À VOTRE SERVICE
DANS LA MRC ON VOUS AIDE
URGENCE 911
CALENDRIER

ÉCHOS STE-MARIE est un journal d'informations communautaires publié mensuellement de septembre à juin. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Ste-Marie-de-Blandford. Les résidents saisonniers, peuvent nous lire toute l'année sur le site web de la municipalité: www.saintemariedeblandford.org. Le service des **Petites Annonces, Communiqués et Potins est offert gratuitement aux résidents et organismes régionaux**. Notre journal peut toutefois être envoyé aux gens de l'extérieur qui en font la demande ou peut être offert à un ami, un parent. Le **Tarif d'abonnement** est de 30\$ par année et votre chèque devra être libellé à l'ordre de Échos Ste-Marie.

N.B. Veuillez prendre note que tous les articles et communiqués publiés dans ce journal, sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Notre journal n'est pas un média pour exprimer notre opinion. Nous mettons l'accent sur l'information. Merci!

L'Équipe du journal

Responsable: Monique Fortier

819-283-2202

Courrier: moniquefortier10@gmail.com

Marie Lemay

Louise Fortier

NOUVELLES MUNICIPALES

Pour vous Marielandaises & Marielandais,

Bonjour chers citoyennes et citoyens de Ste-Marie, c'est toujours un plaisir de vous partager certaines informations de ce qui se passe dans notre municipalité au niveau de votre conseil municipal. Il semble que nous verrons la lumière au bout du tunnel et que nous pourrions retrouver une certaine liberté et un retour à une vie sans peur et sans contrainte et j'en suis fort heureuse.

L'hiver a été particulièrement frisquet pour ne pas dire « fret » en bon Québécois mais très ensoleillé, donc nous avons pu profiter de l'extérieur même si la température n'était pas toujours clémente. Un ami norvégien me disait lorsqu'il était au Québec qu'il n'y avait pas de température extérieure qui n'était pas convenable, il suffit d'avoir les bons vêtements pour pouvoir en profiter au maximum... j'espère que vous en avez profité!

Avant de vous donner des nouvelles concrètes de notre municipalité, j'aimerais vous faire un suivi de la problématique de la guenille qui a été malencontreusement envoyée dans les égouts dans le secteur Lac Rose. Nous avons compilé l'ensemble des frais causés par ce morceau de tissus et ils se chiffrent à près de 5000\$ qui devront être assumés par les résidents du Lac. Je vous demande, d'être prudent et de réfléchir avant d'envoyer n'importe quoi dans votre toilette... elle sert uniquement à nos besoins personnels... ne l'oubliez pas!

Pour notre municipalité :

Vous recevrez votre compte de taxes sous peu ainsi qu'une demande de vous inscrire pour l'alerte à la population en cas de problèmes majeurs au sein de notre municipalité. Je vous invite fortement à le faire afin de faciliter les communications.

Vitalisation : Nous avons adopté le cadre de vitalisation à la MRC et une présentation a été faite préalablement aux membres du conseil. Un sondage, par différentes formes (courriel, papier ou téléphonique) vous sera soumis afin d'avoir votre opinion sur vos préoccupations et vos suggestions pour améliorer notre milieu de vie et notre communauté. S'en suivra une rencontre citoyenne afin de discuter sur la possibilité de projets au sein de notre municipalité. Votre participation est importante afin d'avoir votre poulx qui nous aidera à prioriser les actions que nous mettrons de l'avant afin de dynamiser notre milieu. Soyez à l'affût et répondez en grand nombre!

La construction de l'entrepôt municipal va bon train et devrait se terminer dans les délais prévus. Suite à certains commentaires de notre site internet, le conseil a décidé, par l'entremise de notre fournisseur, de lui imposer une cure de rajeunissement. Nous avons budgété pour un nouveau site mais si les résultats sont concluants, nous maintiendrons cette formule pour quelques années et nous nous ajusterons au fil des besoins que nécessite un site convivial et invitant.

Pour le secteur Lac Rose, Marco travaille très fort afin de revenir à la conformité pour l'eau potable. Les travaux devraient débiter sous peu et nous espérons qu'éventuellement nous arrêterons de faire bouillir notre eau.

Notre prochaine rencontre du conseil aura lieu le **lundi 7 mars 2022, à 19h30** en présentiel. Si vous avez des questions, vous pouvez écrire à la Direction générale : dg@saintemariedeblandford.qc.ca.

Ginette Deshaies, mairesse



Notre firme d'évaluateurs offre la possibilité aux contribuables qui désirent demander une révision de leur évaluation pourront le faire, et ce, gratuitement.

Afin de procéder à cette démarche, vous pourrez communiquer avec la municipalité au numéro 819-545-2127 poste 0 pour vous inscrire. Les dates disponibles pour les rencontres sont le 23 et 24 mars 2022

Pour le bon déroulement de ces rencontres, un poste de travail pourra être disponible à nos bureaux municipaux pour les contribuables qui n'ont pas internet ou un ordinateur. Les rencontres TEAM sont privilégiées.

Pour ceux pour qui l'utilisation de TEAM est impossible, il y aurait la possibilité de discuter directement avec l'évaluateur par téléphone seulement.

Sophie Millette
Directrice générale



MESSAGE des INSPECTEURS EN BÂTIMENT

Qu'est-ce qu'une nuisance ?

La première caractéristique d'une nuisance est d'entraîner de graves inconvénients ou de porter atteinte soit à la santé publique, soit au bien-être général d'une partie ou de toute la collectivité. Le terme « nuisance » peut englober toute une gamme de situations : odeurs, bruits, poussières, émanations, encombrement, etc.

Qu'il provienne d'un état de choses, d'un acte illégal ou de l'usage abusif d'un objet ou d'un droit, l'élément nuisible affiche toujours un certain caractère de continuité et est intimement lié à la chose ou à l'acte.

Ainsi, une municipalité peut adopter un règlement sur les nuisances. Elle peut définir ce qui constitue une nuisance et par conséquent, elle peut la faire supprimer et imposer des amendes aux personnes qui la créent ou refusent de la supprimer.

Les douze municipalités du territoire de la MRC de Bécancour ont adopté le règlement général harmonisé, lequel contient un chapitre dédié à la gestion des nuisances.

Le rôle de l'inspectrice

Mon principal rôle, en tant que personne désignée, consiste à veiller à l'application du chapitre III « les nuisances » du règlement général harmonisé de votre municipalité. Ce rôle se subdivise en 3 grandes fonctions : le contrôle, l'administration et la sensibilisation.

La raison d'être de ma fonction d'inspectrice étant de faire respecter la réglementation sur les

nuisances, j'exerce cette fonction en examinant et en intervenant sur différents dossiers et en répondant aux plaintes qui me sont soumises.

Les principales activités administratives liées à mes fonctions sont l'étude des dossiers, les visites terrain, la rédaction de rapports et la formulation de recommandations, la délivrance d'avis et de constats d'infraction ainsi que le suivi des dossiers.

La sensibilisation fait aussi partie intégrante de ma fonction afin d'expliquer aux citoyens les objectifs poursuivis par la réglementation.

Les principales nuisances

Les principales nuisances traitées sur le territoire concernent les thématiques suivantes :

- ✓ Dépôt de déchets dans des endroits interdits
- ✓ Broussailles, mauvaises herbes et végétations
- ✓ Véhicule hors d'état et pièces de machinerie
- ✓ Accumulation de déchets
- ✓ Malpropreté, encombrement et immeuble délabré

La gestion des nuisances vous préoccupe, vous avez des questions à l'égard de la réglementation, n'hésitez pas à communiquer avec moi.



Amélia Croteau

Inspectrice en bâtiment et gestion des nuisances

819 298-3300, poste 220

a.croteau@mrcbecancour.qc.ca

NOTRE MUNICIPALITÉ D'HIER À AUJOURD'HUI



LE LAC ROSE «UN HÉRITAGE À CONSERVER»

La sur-utilisation du lac

Depuis l'ère de surconsommation, le Lac Rose s'en allait à l'abandon. Tout le monde faisait ce qui lui plaisait, et ce bassin était à la veille de mourir. Inquiet par la détérioration graduelle de la qualité des eaux du lac, l'association du Centre Récréatif Ste-Marie délègue, au printemps 1970, Claire Proulx et lui demande une investigation. Décelant de réels problèmes, des contacts avec diverses personnes et organismes gouvernementaux permettent de constituer un dossier structuré. Noëlla Gaudet et Jeanne Noël complètent cette première équipe de récupération. Un comité permanent est formé en 1972 et les responsables sont: Arthur Bergeron, Gaston Gaudet, Nestor Poisson, Claire Proulx, Gérard Robert, Alfred Savoie, Jacques Savoie, Romain Tousignant et Gilbert Trempe. En juillet 1970, on demande au Ministère de la Santé d'effectuer un relevé analytique et une classification des installations septiques. La corporation municipale approuve l'idée et en août, elle réclame du même ministère des expertises pour déterminer les causes de cette pollution afin de connaître les moyens pour en enrayer la progression. Cet organisme gouvernemental confie au Centre de Recherches sur l'Eau de l'Université Laval le soin des recherches écologiques. Une subvention du Secrétariat d'État du Canada, permet de défrayer en quasi totalité les salaires des étudiants qui exécutent ce travail entre le 6 juin et le 28 août 1971.

Le rapport comprend des études physique, chimique, biologique et des enquêtes sur les interventions humaines qui affectent le milieu. Suite au diagnostic, les spécialistes concluent que les mini terrains, les engrais, les moteurs hors-bord, les cultures et les bactéries coliformes et colifécaux contribuent à la dégradation de la qualité des eaux et son environnement. La réponse des résidents est positive car non

seulement, le lac était-il en danger mais la survie de la communauté en dépendait et personne ne pouvait maintenant l'ignorer. Les propriétaires se groupent et décident de prendre la chose en main même si l'entreprise est de longue durée. On dépollue moins vite qu'on ne pollue et on n'a rien sans rien, naturellement.

La population revitalise ce joyau

Que faut-il pour réaliser une telle métamorphose? Sensibilisation, ténacité, courage et collaboration des gens dans chacune des phases, qui feront de ce bassin ce qu'il était il y a plusieurs décades.

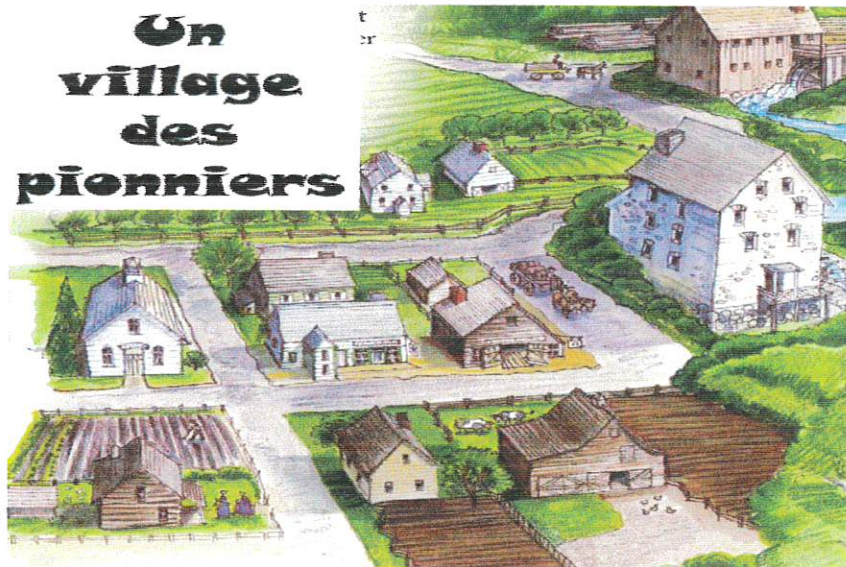
En 1972, on procède à une première récolte des élodées du Canada. Depuis cette initiative, tous y participent avec leurs bras et leurs râteliers au cours des ans et la technique artisanale retient l'attention des gouvernements.

Un règlement municipal est adopté pour la cueillette des ordures ménagères. L'année suivante, un avis est donné pour limiter l'usage des engrais et produits chimiques sur les pelouses. De plus, un règlement municipal prohibe l'usage des embarcations motorisées, on a du même coup amélioré les conditions sonores et les rapports sociaux. Comme autres correctifs majeurs, en 1975 on procède à la construction et à la mise en service d'un réseau d'égoûts et d'aqueduc, et en 1978, un règlement de zonage est adopté. Des citoyens ont accepté de détruire leur quai de béton afin de permettre au rivage de mieux respirer.

Les efforts des années 1980 sont caractérisés par un programme de régénération du pourtour du lac, de la construction d'un petit barrage et d'un filtre lent à la charge tributaire, puis l'agencement d'un sentier de nature en bordure du lac. À l'intérieur de cette période, il y eut aussi des relevés analytique, floristique et des lotissements. Enfin, l'installation de règles limnimétriques pour lecture suivie et une analyse du régime hydrique. Il y a vingt ans, on désespérait de lui conserver tous les éléments qui font la beauté d'un lac. Le grand intérêt pour sa sauvegarde a permis d'accepter des changements et de renoncer à certaines habitudes. Ensemble, c'est tout cela qui fut réalisé. Aujourd'hui, le Lac Rose est en excellente voie de revitalisation, soyons fiers de cette réalité

*Extrait du volume «Histoire du Lac Rose dans le Canton de Blandford par Jean Fournier
Présenté par Louise Fortier*

Un village des pionniers



150^e Sainte-Marie-de-Blandford

Nérée et Edmond Morissette

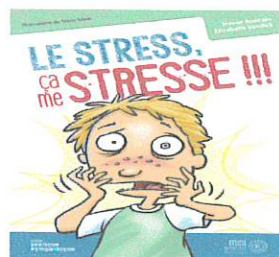
En 1889, Nérée Morissette, cultivateur à Ste-Gertrude décide de demeurer à Ste-Marie- de Blandford, sur une terre qu'il achète de David Boudreau. Il amène avec lui sa femme Mathilde Provencher et son fils Edmond à qui il fait la donation de la terre et des dépendances.

Dès son arrivée, Nérée suscite la controverse car il veut obtenir le bureau de poste et que cette demande exige un déménagement. L'abbé A. Longval souhaite que le bureau de poste du domaine soit transféré près de l'église du village. Donc, en novembre 1889, Nérée reçoit du ministère des postes une décision favorable. Nérée devient donc le premier maître poste du village de Ste-Marie.

Edmond construit une rallonge de la maison achetée de monsieur Boudreau où il établit un magasin général et installe le bureau de poste. Edmond s'occupe aussi des animaux de la ferme. Il vend son commerce dans les années 40.

En 1894, il épouse Rose-Anna Moreau. Ils auront 6 enfants : Oscar, Marie, Émilien, Bernadette, Lucien et Antonio. Edmond décède en 1955, Rose-Anna en 1957.

La Page des Aîné(e)s



Aîné(e)s et santé mentale:

L'Anxiété en temps de crise

Marianne Cornu – collaboratrice pour Proche en tout temps

Selon des données de l'Institut national de santé publique du Québec, 22 % des Québécois de plus de 65 ans éprouvent une détresse psychologique marquée. Ce pourcentage est moindre que dans les autres tranches d'âge, mais cela demeure une grande proportion. En temps de crise, comme c'est le cas actuellement, on peut même supposer que ce chiffre est bien plus élevé, car la crise de la COVID-19 les touche particulièrement.

La peur est une émotion que l'on ressent face à un danger réel, voire potentiel. Le danger, dans la crise actuelle, est des plus réels. On y est exposé continuellement, que ce soit en personne si on a des contacts, par exemple dans les résidences pour aînés, à l'hôpital ou lors d'une simple sortie dans un commerce, ou encore à travers les médias, à travers nos conversations.

Les personnes aînées peuvent craindre d'attraper la maladie, d'avoir des complications ou que des personnes de leur entourage contractent le virus ; elles peuvent aussi avoir peur de mourir, avec tout ce que la situation implique, comme les limitations des visites à l'hôpital en contexte de fin de vie ou l'absence de funérailles dignes de ce nom. Ces personnes vivent des pertes importantes, notamment l'impossibilité de sortir et de voir des gens.

À force de ressentir de la peur, de l'incertitude, d'être restreint dans nos activités, la perception qu'on a du danger peut devenir exagérée ou prendre beaucoup de place, du moins si on a une tendance anxieuse. On imagine jusqu'où cet état peut s'intensifier chez une personne ayant un trouble anxieux à proprement parler ou vivant avec un autre trouble de santé mentale.

Si l'on ajoute à cela le stress et l'anxiété ambiants, ressentis et véhiculés par les autres, qu'ils soient corésidents, voisins ou membres de la famille, étant donné que le stress peut être « contagieux », nous voilà face à un cocktail assez corsé.

Chez les aînés, l'anxiété est tout particulièrement associée à la dépression (et à une foule d'autres problèmes de santé). Il est donc d'autant plus important de trouver des moyens pour la diminuer, ne serait-ce qu'un peu. L'attitude et la disponibilité de l'entourage (famille, bénévoles, amis, etc.) pourront faire une grande différence. Des appels téléphoniques réguliers, où la légèreté et le rire seraient mis de l'avant sans occulter les difficultés, pourraient s'avérer salutaires.

On peut aussi suggérer à nos proches aînés qui écoutent les nouvelles en continu de varier leurs activités ou du moins d'écouter autre chose, car une surexposition aux médias peut faire augmenter l'anxiété. Un excès d'information peut aussi être difficile à traiter pour le cerveau, peu importe le contenu. Il peut être utile de poser la question suivante à un proche aîné dont on s'inquiète : « La dernière fois que vous avez vécu une grosse épreuve, comment avez-vous fait pour passer au travers ? » Sa réponse pourrait nous indiquer ses facteurs de protection les plus efficaces : sentiment de compétence, capacité d'adaptation, soutien de l'entourage, créativité, spiritualité, loisirs, etc.

On peut alors essayer de miser sur des moyens semblables pour aider cette personne à traverser du mieux possible la crise actuelle.

TRUCS ET ASTUCES DE LOUISE

12 ALIMENTS QUE VOUS POUVEZ CONSOMMER APRÈS LA DATE DE PÉREMPTION

- 1. Le fromage** Vérifiez toujours son odeur, son goût et les possibles taches de moisissure, mais si tout vous semble en ordre, le fromage peut être consommé jusqu'à deux semaines après sa date de péremption.
- 2. Les pâtes et le riz** Tant qu'ils sont gardés au sec dans des bocaux en verre bien hermétiques, vous pouvez encore consommer les pâtes et le riz un an après leur date d'expiration.
- 3. Le pain** Tant qu'il n'est pas moisi, le pain peut être consommé. Si toutefois vous le trouvez un peu sec, vous pouvez le griller ou en faire de la chapelure, ce qui vous permettra de le conserver encore plus longtemps.
- 4. Le yogourt** Tant que le pot n'est pas percé ou gonflé, qu'il ne s'en dégage pas une odeur désagréable et que vous n'y décelé pas de moisissure sur le dessus, le yogourt peut être consommé jusqu'à deux semaines après la date inscrite. Assurez-vous toutefois de bien le laisser au réfrigérateur.
- 5. Les chips** On ne se le cachera pas, un sac de chips se vide toujours en quelques jours à peine, mais si jamais vous êtes bien raisonnable, vous pouvez le conserver même plusieurs mois passé la date de péremption, puisque les chips contiennent énormément de conservateurs.
- 6. Le chocolat** Plus sa date de péremption est passée, moins le chocolat sera savoureux. Vous pouvez le consommer sans danger, mais il serait peut-être préférable de l'intégrer dans un dessert plutôt que de le manger tel quel.
- 7. Les aliments surgelés** Tant que vous ne les dégelez pas, les aliments et les plats surgelés peuvent être conservé très longtemps après la date de péremption puisque le froid les protège des bactéries et de la moisissure.
- 8. Le miel** Le miel ne se périmé jamais, alors ne le jetez surtout pas!
- 9. Biscuits et céréales** Pour les conserver le plus longtemps possible, mettez vos biscuits et vos céréales dans des boîtes hermétiques. N'oubliez pas de mettre une feuille d'essuie-tout dans le fond de votre boîte pour qu'elle absorbe l'humidité!
- 10. Les boissons gazeuses** À condition de ne pas avoir été ouvertes, elles peuvent être conservées jusqu'à 9 mois après leur date de péremption grâce à tous les produits chimiques, additifs et conservateurs qu'elles contiennent.
- 11. Les aliments en conserve** Tant que votre boîte de conserve est intacte et que vous la laissez dans un endroit sec, vous pouvez consommer son contenu plus d'un an après son expiration.
- 12. La mayonnaise, la moutarde et les confitures** Vous pouvez consommer ces produits plusieurs mois après leur péremption si vous les conservez au réfrigérateur après les avoir ouverts.

La Page Jeunesse



Quels sont les avantages de la musique pour un enfant?

1. SUR LE PLAN INTELLECTUEL

On soulève un lien entre l'apprentissage de la musique, des mathématiques et des langues. Ainsi, dans un communiqué diffusé par la Société pour la promotion de la science et de la technologie, on souligne que des disciplines peuvent être abordées par le biais de la musique, une porte d'entrée particulièrement attrayante pour les adolescents qui sont peu ou pas attirés par les sciences.

L'autodiscipline acquise lors de l'apprentissage d'un instrument de musique agit sur le taux de réussite d'un élève.

La musique a aussi un impact sur la réussite scolaire car elle permet :

L'amélioration de la confiance et de l'estime de soi ;

L'amélioration de la concentration ;

Une meilleure appréciation des manifestations artistiques ;

Le développement de la capacité d'adaptation dans un groupe.

La musique amène aussi des effets positifs chez les enfants plus jeunes :

Les comptines et les chansons aident l'enfant à se développer dans son langage, sa capacité d'attention et son sens rythmique.

2. SUR LE PLAN PERSONNEL

La musique contribue fortement au développement de la personnalité, d'un équilibre entre l'intellect (apprentissage d'un instrument, persévérance, etc.) et les émotions (expression, sensibilité). Des études démontrent que l'esprit scientifique intervient quant à l'appréhension de l'univers et que les qualités artistiques vont justement permettre de donner un sens à cet univers.

La musique permet à l'élève qui doit se présenter publiquement lors de concerts de classes, une confiance en lui, une assurance, une habileté à communiquer, à s'exprimer grâce à la pratique d'une discipline artistique.

3. SUR LE PLAN AFFECTIF

La musique permet aux jeunes de s'exprimer, particulièrement à certaines étapes de leur développement pendant lesquelles ils peuvent vivre des difficultés de communication.

4. SUR LE PLAN PHYSIQUE

La musique permet la prise de conscience du corps et de la respiration ;

Le développement d'une meilleure posture

Le développement d'habiletés motrices fines : le jeune entraîne son corps, lors de l'apprentissage d'un instrument, à l'indépendance des mains, des doigts.

La musique agit positivement sur le cerveau.

5. SUR LE PLAN CULTUREL

La musique permet de découvrir d'autres univers musicaux, donc d'autres cultures et par le fait même, elle permet une ouverture sur le monde.

Dictons et Proverbes anciens

Le proverbe est un court énoncé exprimant un conseil populaire, une vérité de bon sens ou une constatation empirique et qui est devenue d'usage commun.

(Grand Larousse)

Mars



- Quand il pleut à la Saint-Aubin, l'eau est plus chère que le vin
- Malgré le mauvais temps, mars prépare en secret le printemps
- S'il gèle à la Saint-Guénolé, au taureau, ferme le pré !
- Mars venteux, pommiers plantureux
- Quand mars bien mouillé sera, beaucoup de fruits cueilleras
- Au jour de la Sainte-Colette, commence à chanter l'almouette
- Le jour de la Sainte-félicité, est un beau jour de l'année
- Semé à la Sainte-Françoise, ton grain aura du poids
- Taille tôt, taille tard, rien ne vaut taille de mars
- Si mars commence en courroux, il finira tout doux
- A la Sainte-Justine toute fleur s'incline
- Si le seigle est sans épis, au mois de mars c'est tant pis
- Si il gèle en mars, chaque mois aura sa part
- Autant de brumes en mars, autant de fruits en mai
- Pluie de mars grandit l'herbette et souvent annonce disette
- Quand mars se déguise en été, avril prends ses habits fourrés
- Si il pleut à la Saint-Victorien, on ne ramassera que du foin

Présentation Monique Fortier

À propos de...

MARS coutumes et culture



Carnaval et mardi gras

Au sens strict, le Carnaval s'inscrit au calendrier tout de suite après le temps des fêtes ou le cycle des douze jours. Le carnaval est avant tout un rite chrétien qui s'affirme en opposition au carême, lui-même déterminé par la fête de Pâques. En général, il commence au lendemain des Rois et se termine avec le Mardi gras, dernier jour avant le début du carême, une période de quarante jours de privation et de pénitence dans la religion chrétienne. Sans le carême le carnaval n'existe pas. La période carnavalesque en est une de réjouissances liées aux activités hivernales mais elle s'inscrit aussi dans le cycle des sacrifices religieux qu'elle annonce. Parce qu'il symbolise le retour des jours plus longs et le triomphe de la lumière, le cycle carnaval-carême annonce la fin de l'hiver et le début du printemps. C'est dans cet esprit de mort-renouveau que s'inscrit l'ensemble des festivités et divertissements qui meublent la période carnavalesque. Ceux-ci atteignent d'ailleurs leur paroxysme aux trois jours gras qui précèdent le mercredi des Cendres, premier jour du carême. Ces trois jours, dimanche, lundi et mardi, sont aussi connus sous l'appellation de «carême-prenant».

CARÊME

Pour les chrétiens, le carême est un temps d'abstinence et de pénitence. Le carême commence le mercredi des Cendres et se termine le samedi saint, c'est-à-dire la veille de Pâques. Cette fête qui change de date à chaque année détermine aussi le temps du carême. Celui-ci peut débiter entre le 4 février et le 10 mars. Cette période d'une durée de quarante jours est associée à la liturgie chrétienne et réfère à un épisode de la vie de Jésus. Au plan symbolique, elle est le rappel du séjour du Christ au désert où il pria et jeûna pendant quarante jours et quarante nuits, juste avant de commencer sa vie publique. Appelé aussi «sainte quarantaine», le carême est une période préparatoire à la grande fête de Pâques, la plus importante fête de l'année pour les chrétiens. Voilà la véritable signification des pénitences et privations imposées par l'Église. Celle-ci prescrit qu'une bonne préparation se fait à la fois aux plans spirituel et physique et que le jeûne est un moyen efficace pour disposer les fidèles à célébrer Pâques avec dévotion. Pour passer à travers cette «sainte quarantaine», on ménage des pauses comme la coutume de la mi-carême au milieu de la période d'abstinence.

Journée internationale de la femme

Célébrée le 8 mars, la Journée internationale des femmes est une fête officielle à connotation politique dont l'origine ne remonte guère avant le début du XX^e siècle. C'est une journée où une attention spéciale est accordée aux femmes de tous âges, toutes nationalités, toutes confessions, toutes classes sociales, une journée où les femmes réfléchissent collectivement sur leur condition. Tout comme le *Woman's Day*, elle est étroitement liée à la réalité des femmes et à leurs revendications à travers l'histoire. Cette journée se souligne au plan international de manières variées en fonction des luttes de la condition féminine. Fête de la combativité, journée de solidarité féminine, elle célèbre les revendications sociales et salariales des femmes au fil des temps. Elle permet de se remémorer les grèves ouvrières, de tirer de l'oubli les luttes de nos mères et grands-mères pour le droit de vote, de sensibiliser contre la discrimination. En somme, elle est l'occasion de faire le bilan et de se pencher sur les moyens à prendre pour que l'égalité soit une réalité de tous les jours. La fête du 8 mars au Québec mit cependant du temps à prendre forme et à s'installer.

UN PEU D'HISTOIRE

Présenté par Louise Fortier

LE SYNDICALISME

1872 : La lutte pour une semaine de travail plus courte

Imaginez ce que c'est que de travailler au moins dix heures ou plus par jour. Tous les jours. C'est à cela que ressemblait la vie quotidienne de bon nombre des travailleurs de l'imprimerie de Toronto en 1872 quand le syndicat des typographes de Toronto a revendiqué la journée de travail de neuf heures auprès des éditeurs de la ville.

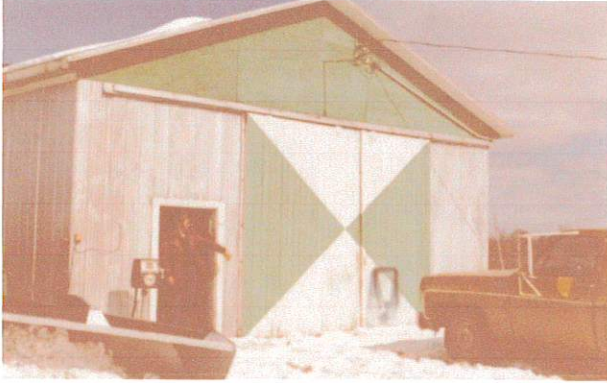
Puisque les employeurs ont refusé de l'accorder, les imprimeurs ont débrayé le 25 mars 1872. Les éditeurs ont engagé du personnel de remplacement, mais les grévistes ont gagné l'appui de nombreux autres travailleurs et travailleuses de Toronto.

Le résultat a été qu'une foule de 10 000 partisans s'est massée dans Queen's Park le 15 avril 1872. À l'époque, l'activité syndicale était criminelle et George Brown, éditeur du Toronto Globe, a fait arrêter le comité de grève pour conspiration criminelle le lendemain du rassemblement. La collectivité a protesté pour appuyer les personnes arrêtées.

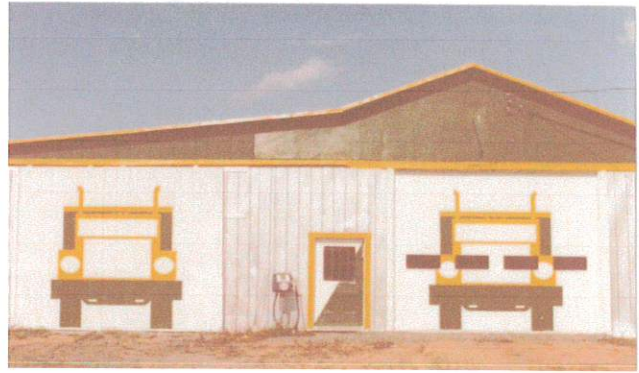
Le 18 avril 1872, le Premier ministre John A. Macdonald – qui n'était pas un ami de l'éditeur et homme politique réformiste George Brown – a fait adopter la Loi sur les syndicats ouvriers, qui légalisait et protégeait les syndicats.

La grève des imprimeurs de Toronto a donné naissance au mouvement pour la journée de neuf heures. Elle a conduit à des célébrations annuelles de la fête du Travail qui se poursuivent de nos jours dans les différentes collectivités du Canada.

Des mouvements de travailleurs étaient nés dès les années 1850 mais c'est le besoin de raccourcir la semaine de travail qui a galvanisé les esprits et persuadé un plus grand nombre de travailleurs et travailleuses que l'adhésion à un syndicat changerait leur vie en mieux.



Garage lors de l'achat par Jean-Guy en 1975



Agrandissement en 1979

Cette bâtisse située au 1015 des Blés d'or, longtemps faussement désignée sous le nom de GARAGE MUNICIPAL, a été construite vers 1955 par Monsieur Hervé Roy. Il s'occupait de l'entretien des chemins d'hiver. Le tout fut vendu à M. Jean-Louis Dumont en 1974, puis en 1975 à M. Jean-Guy Martel pour l'entreposage et réparation de sa machinerie. Jean-Guy s'occupera de l'entretien des routes en hiver jusqu'à l'an 2000, en renégociant ce contrat avec la municipalité d'année en année. La bâtisse a été vendue en 2017.



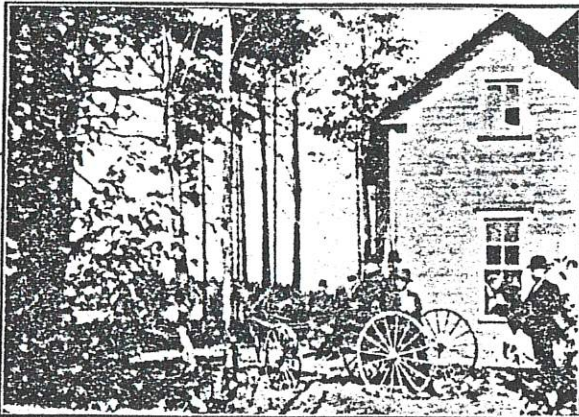
Cette vieille grange que l'on croit centenaire tient encore debout sur la route des Pionniers. Elle a été érigée au début du 20ème siècle sur une terre appartenant à Noël et Amanda Fournier. Elle fut achetée par Arthur Fournier dans les années 40 sur laquelle il vécut jusqu'en 1978. La terre fut ensuite vendue à Louis Martel qui la vendit à son tour au Groupement Forestier Nicolet-Yamaska le 18 juin 2015 pour la reboiser.

UN RÊVE QUI NE S'EST PAS RÉALISÉ

Vers les années 1908-1910 le lac rose porte le nom de lac Lamothe du nom de ses propriétaires. Ces messieurs avaient rêvé faire de cet endroit un lieu de villégiature mais la difficulté de communications, l'abondance des maringouins et des moustiques ont mis fin à ce rêve. Voici le pamphlet qui avait été imprimé pour faire la publicité du lac Lamothe.

Le Club de Chasse et de Pêche du Lac Lamothe

Il y a quelque temps déjà, des amateurs de chasse et de pêche, de vie au grand air,



Maison du Club. — Lac Lamothe.

organisaient et faisaient incorporer le "Club du Lac Lamothe."

Le Lac Lamothe, connu autrefois sous les noms de "Lac Saint-Eustache" et de "Lac du Domaine" fut acquis avec plusieurs arpents de terrain avoisinant le lac.

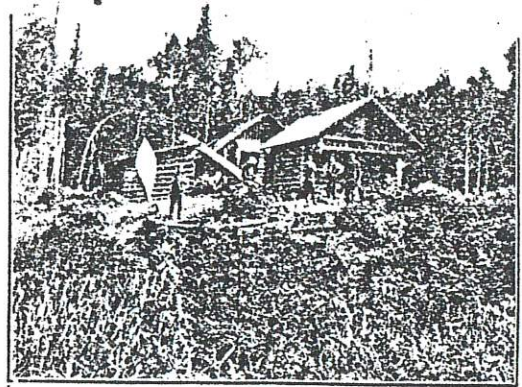
Ces terrains furent arpentés et subdivisés, en lots, un chalet de 18 x 22 pieds y fut construit pour les membres et les plans préparés pour la construction d'un hôtel de premier ordre. Les fondations de cet hôtel sont déjà finies et d'ici quelques mois, il sera prêt à recevoir les visiteurs ainsi que ceux qui voudront y séjourner.

Des chemins d'une bonne largeur furent construits et les bords du lac convenablement défrichés.

Privilèges des Membres

Toute personne respectable peut devenir membre du club en payant la somme de \$50.

En échange de cette somme, le membre du club aura droit à un lot de 25 x 100



Cabanes en Billots

pieds situé sur le bord du lac Lamothe, à 75 pieds du rivage, avec titres parfaits à la propriété. De plus, sa famille et lui jouiront de tous les privilèges de chasse et de pêche sur la propriété du club ainsi que de l'usage de la maison du club, des chaloupes, etc.

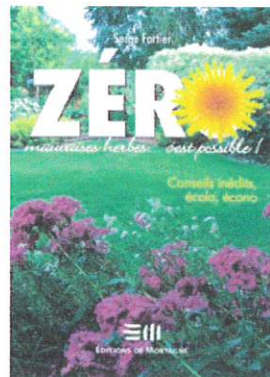
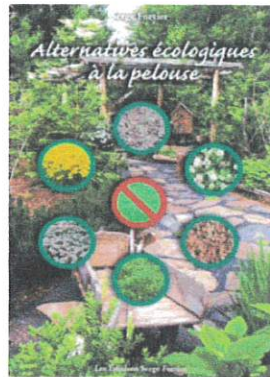
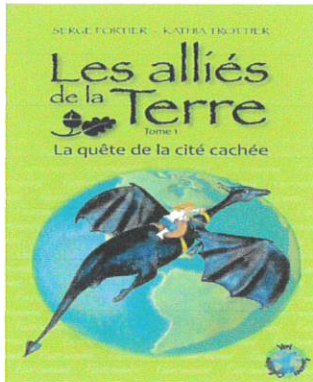
Cette somme de \$50.00 peut être payée comptant ou en dix paiements mensuels de \$5.00 chacun avec intérêt à 7%.

Afin d'encourager les membres à se faire bâtir le plus tôt possible, un contrat fut passé avec un résident de la place en vertu duquel ce dernier s'engage à bâtir pour le compte des membres du club un chalet en billots (log cabin) de 12 x 15 pieds par 10 pieds de hauteur, recouvert en bardeaux, pour la somme de \$100.00.

Donc, pour la somme de \$150.00, tout membre du club peut obtenir un terrain sur le bord du lac et y faire ériger un chalet confortable où il pourra passer ses vacances, avec sa famille, durant la saison d'été.

Naturellement le prix de ces lots augmentera avec la demande et il n'y a aucun doute qu'ils doubleront en valeur avant longtemps. C'est pourquoi nous conseillons aux personnes désireuses de prendre avantage des conditions faciles et des bas prix que nous annonçons, de se hâter.

SERGE FORTIER, UN AUTEUR DE CHEZ-NOUS



Mon parcours de vie!

Né à Montréal en 1959, aîné d'une famille de 5 enfants, né d'une mère au foyer et d'un père qui oeuvra dans l'enseignement, mais qui a toujours rêvé d'être en campagne sur une terre agricole.

À l'âge de 12 ans, le rêve de mon père se réalisa et j'en fus très réjoui car j'avais dans le sang la fibre de la nature et des grands espaces. Vers l'âge de 13 ans, j'ai pris en charge le jardin potager familial et j'avais de bons résultats, ce qui faisait l'affaire de mes parents car ni l'un ni l'autre n'avait dans leur vie fait du jardinage.

Mon père a joué au «Gentleman Farmer» c'est-à-dire que la ferme était son passe-temps car il a continué à enseigner en ville. Les travaux de la ferme étaient exécutés par moi et mes frères et soeur. Ce furent des années d'apprentissage et d'expériences variées dans plusieurs cultures et élevages à petite échelle. Mais tout cela a précisé ce que je voulais faire dans l'avenir: l'horticulture.

À 19 ans, j'obtins donc un DEC en horticulture à l'ITAA (Institut de technologie agricole et alimentaire de St-Hyacinthe) et acquis ma première année d'expérience en tant que technicien agricole sur un projet de construction et culture en serre sur la Côte-Nord. À mon retour, mon père et moi avons formé une association père-fils pour rentabiliser la ferme en y construisant des serres de production et des cultures en champs pour vente au kiosque à la ferme.

Malheureusement, par incompatibilité de caractère, la dépression nerveuse m'a amené à devoir quitter la ferme familiale et c'est ce qui m'a fait découvrir Ste-Marie-de-Blandford. J'y suis installé depuis 1983. à 23 ans, pas une cent devant moi, j'ai acheté une propriété abordable mais qui avait besoin d'amour. Au fil des ans, à partir de rien, j'y ai monté un centre de jardin tout en travaillant à l'extérieur pour arriver à mettre du pain sur la table de ma famille de 4 enfants, en attendant que mon entreprise horticole et de paysagiste devienne viable.

J'ai donc offert ces services aux gens de la région de 1986 à 2003. En 2003, j'ai fermé le centre de jardin pour m'orienter vers ce que j'ai découvert au fil du temps et qui me passionne le plus, c'est-à-dire l'environnement appliqué à l'horticulture et le jardinage, et l'enseignement de nouvelles méthodes de culture plus respectueuses de la nature, de nos portefeuilles et de notre temps, et de rendre le jardinage plus accessible au plus grand nombre de gens.

Aujourd'hui, je suis consultant en environnement et en jardinage écoresponsable, conférencier et auteur (Alternative écologique à la pelouse; Pelouses, jardins et aménagement; ZÉRO mauvaises herbes; La quête de la cité cachée). Je consacre mon temps à rechercher des solutions logiques, responsables et accessibles pour permettre aux gens avec une ouverture d'esprit de changer de façon bénéfique leurs habitudes parfois très néfastes pour l'avenir de leurs petits-enfants.

Ma grande motivation est d'ailleurs que je suis papi de 7 petits-enfants et, par amour pour eux, je souhaite leur léguer de mon vivant toutes les solutions positives que je peux trouver afin qu'ils puissent avoir une vie en harmonie avec la nature et que cette nature puisse continuer à les nourrir, les habiller et les loger.

QUAND L'HORTICULTURE DEVIENT UN ART

PLACARDS PAROISSIAUX D'AUTREFOIS

AVIS AUX PAROISSIENS

- **Le mois de novembre se terminera par une messe chantée par tous les défunts de la paroisse. *R. I. P***

AVIS AUX PAROISSIENS

- **Le prix du cours sur "Prière et jeûne" inclut les repas.
Bon Appétit ...**

Bûcherons Recherche et présentation : Monique Fortier



QUI ÉTAIENT CES HOMMES DES BOIS?

Jusqu'au milieu du XXe siècle, le bûcheron était agriculteur, chasseur ou chômeur et bûchait en hiver pour compléter son salaire. Au-delà de la motivation financière, bûcher tenait de l'émancipation personnelle ou d'un voyage vers l'inconnu. Comme les Canadiens, beaucoup d'immigrés européens (Écossais, Irlandais) travaillaient dans les forêts.

LES ANCIENNES TECHNIQUES DE COUPE FORESTIÈRE

Les abatteurs coupaient l'arbre à deux, face à face, et assenaient le tronc avec une hache à environ 23 po (60 cm) du sol. Quand les coupes opposées se rejoignaient, l'arbre tombait.

Au XIXe siècle, on utilisait le godendard, une scie de 78 po (2 m) à deux poignées pour deux hommes, qui fut plus tard remplacé par la sciote.

LA COMPAGNIE FORESTIÈRE RECRUTE

Les bûcherons étaient recrutés par des annonces dans les journaux locaux ou simplement devant le chantier. Des contrats de travail étaient signés entre employeur et employés, puis approuvés par un notaire. Au début du XXe siècle, un bûcheron était payé de 8 \$ à 12 \$ par mois et disposait d'une avance salariale.

LE CAMP DES BÛCHERONS

Le camp était construit avant l'arrivée des bûcherons et regroupait cinq ou six baraques fabriquées de façon à économiser la chaleur et ayant chacune une fonction bien déterminée (salle à manger, cuisine, dortoirs, cache, office, toilettes et écuries).

Les hommes commençaient à travailler à 7 h et mangeaient en forêt le midi. Après le souper, au camp, ils jouaient aux cartes ou lisaient, limaient les lames, réparaient les outils de coupe et lavaient leur linge. Ils se couchaient à 21 h pour se lever à l'aube. Le samedi soir permettait des moments de détente : musique, danse et contes.

Au début, les hommes vivaient avec les parasites et le manque d'hygiène était grave. Face à ces problèmes, dans les années 1950, un inspecteur et un médecin venaient fréquemment au camp pour vérifier la santé des hommes.

La religion était importante pour les gens de l'époque et elle les aidait à se protéger de leur condition de travail difficile, c'est pourquoi ils se confessaient et communiaient. Des curés prêchaient parfois dans la chapelle du camp.

APRÈS LE CHEVAL, LE TRACTEUR

Dans les années 1940, on vit apparaître la scie mécanique, mais elle ne fit pas l'unanimité, car on la croyait inappropriée pour des coupes efficaces. À la même époque, des tracteurs remplacèrent les chevaux de trait qui débardaient les billots de bois auparavant.

Sources : Guy Arcand, Glossaire des chantiers en Mauricie, les expressions de chez-nous 1850-1950, brochure, n.p., n.d. / Guy Arcand, Le musée du bûcheron de Grandes-Piles, description des camps 1850-1950, brochure, n.p., août 2005. / Lynda Dionne et Georges Pelletier, Des forêts et des hommes : 1880-1982, photographies du Québec, Sainte-Foy, Archives nationales du Québec : Publications du Québec, 1997. / J.-Éric Hudon (dir.), Vocabulaire forestier français-anglais avec définitions françaises, Québec, La Forestière, 1946. / Michel Picar et Julie Montagnard, Le bûcheron, Paris, Berger-Levrault, 1979. / Jeanne Pomerleau, Bûcherons, raftmen et draveurs, 1850-1960, Sainte-Foy, J.-C. Dupont, 1997.

LES POUPÉES AU FIL DES ANS



Poupée iroquois 1820-1860



Poupée 1920



Poupée Vers 1935



Poupée articulée vers 1895



Poupée 1922-1925



Poupée Barbie 1959



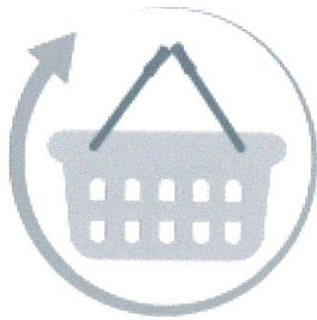
POUPÉE, VERS 1900



Poupée Shirley Temple 1934



BOUT D'CHOU 1985



Dépanneur Marielandais

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ MARIELANDAISE

BONJOUR À TOUS,

LES PREMIERS JOURS DU MOIS DE MARS; TOUJOURS UN PLAISIR DE VOIR LES PREMIERS SIGNES D'UN PRINTEMPS QUI ARRIVE. L'ENVIE DE SORTIR DEHORS SE FAIT DE PLUS EN PLUS SENTIR.

POUR PROFITER ENCORE DES SOIRÉES D'HIVER QUI NOUS RESTENT, POURQUOI PAS UNE PETITE PARTIE DE BINGO. VOTRE DÉPANNEUR VOUS OFFRE DES CARTES POUR LA RADIO BINGO QUI SE TIENT LE DIMANCHE SOIR. JUSTEMENT, UNE PERSONNE DE NOTRE VILLAGE A RÉCEMMENT GAGNÉ UN JOLI MONTANT EN S'AMUSANT UN BEAU DIMANCHE SOIR.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION TIENT À REMERCIER DEUX JEUNES HOMMES, JACOB ET SAMUEL, QUI SONT VENUS BÉNÉVOLEMENT ENLEVER LA NEIGE DU TOIT DU DÉPANNEUR, CE GESTE EST TRÈS APPRÉCIÉ DE NOUS TOUS. MERCI.

D'AILLEURS, SI VOUS AVEZ QUELQUES COMPÉTENCES, LE DÉSIR D'AIDER ET UN PEU DE TEMPS LIBRE, VOUS POUVEZ VOUS AUSSI, COMME CES DEUX JEUNES, AIDER VOTRE DÉPANNEUR, UN PETIT GESTE PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE POUR GARDER NOTRE PETIT COMMERCE LOCAL BIEN EN VIE.

**COMME TOUJOURS LE PERSONNEL SE FAIT UN PLAISIR DE VOUS RECEVOIR AUX HEURES SUIVANTES : LUNDI, MARDI, MERCREDI 8:00 À 20:00
JEUDI ET VENDREDI 8:00 À 21:00
ET DIMANCHE 9:00 À 20:00**

POUR TOUTES INFORMATIONS, (819) 283-2220



De partout... jusqu'à vous

Bonjour !

- *Les chiens en liberté sont un obstacle à la livraison. Pour chaque propriétaire, l'animal est gentil et non dangereux mais pour le facteur c'est une toute autre histoire. Chaque année les facteurs sont victimes d'incidents avec des chiens...gentils et non dangereux. Le facteur se doit de ne pas effectuer la livraison de vos colis à la porte si votre ou vos chiens sont en liberté. Par conséquent vous devrez venir chercher vos colis au bureau de poste, tout simplement.*
- | | | |
|-----------------|---------------------|----------------------|
| <i>Lundi</i> | <i>9h00 à 12h00</i> | <i>14h00 à 16h30</i> |
| <i>Mardi</i> | <i>9h00 à 12h00</i> | <i>14h00 à 16h30</i> |
| <i>Mercredi</i> | <i>9h00 à 12h00</i> | <i>14h00 à 16h30</i> |
| <i>Jeudi</i> | <i>9h00 à 12h00</i> | <i>14h00 à 17h00</i> |
| <i>Vendredi</i> | <i>9h00 à 12h00</i> | <i>14h00 à 16h30</i> |
- *Pour me joindre: 819-283-2134*

Au plaisir de vous servir

Nancy



SSIRMRCB BULLETIN

PREVENTION 2022

Rétrospective 2022

Nous voilà déjà, depuis quelques mois, en 2022! L'heure est au bilan et il m'est permis d'admettre que vous faites, encore cette année, un excellent travail de prévention! Il ne faut pas oublier que :

Le premier responsable, c'est toi!



Interventions

Concernant les interventions, nous avons répondu à un total de 107 appels. Voici quelques chiffres importants :

- 9 appels de sauvetage hors-route;
- 6 feux de bâtiments, dont 3, ont malheureusement causés des dégâts importants;
- 4 feux de cheminée;
- 24 alarmes automatiques diverses (une HAUSSE de 100 % comparativement à 2021).

Il est primordial de bien faire entretenir notre système annuellement afin de réduire les alarmes intempestives et non-fondées; celles-ci engendrent des coûts et des déplacements de pompiers non-nécessaires. Il faut savoir également que selon le règlement 392 de prévention des incendies, vous pouvez être passible d'une amende à la suite d'une troisième alarme non-fondée sur une période de douze mois.

Permis de brûlage

L'importance d'avoir un permis de brûlage prend tout son sens afin d'être au courant des mesures et des consignes en vigueur pour le temps de l'année concernée. Pour l'obtention d'un permis, il faut simplement téléphoner au bureau du SSIRMRCB au 819 288-5694, prendre rendez-vous avec l'agent en prévention incendie, une petite visite et le tour est joué!

Je vous rappelle qu'il est illégal au Québec de faire brûler autre chose que seulement des branches, arbres et feuilles mortes. Toute autre matière résiduelle est interdite (palette, bois de construction, foin, vieille grange...).

Des mises à feu de bâtiment dans le cadre d'une pratique de pompiers sont toujours possibles (seule exception à la Loi) mais il faudra que le bâtiment s'y prête, soit intéressant et surtout, qu'il soit sécuritaire pour les pompiers.

**Évitez les ennuis, le permis c'est gratuit!
NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS,
POUR VOUS!**

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.



Guy Lemieux,
Agent en prévention
incendie

g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca

26 mars

Souper gastronomique à la maison

<< Tous réunis, à la santé de chacun! >>

1981-2021
40 ans
et plus
encore...
à
notre
service
FONDATION SANTÉ
Bécancour - Nicolet - Yamaska

SOUS LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR

de Monsieur Dominique Leblanc, président
des Services financiers Dominique Leblanc



DÉLICIEUX REPAS 5 SERVICES

Soigneusement concocté par les équipes
du GALOTO et du RESTO-BIÈRES LE THYMBRÉ



SÉLECTION DE VIN

Gracieusement offert par la SAQ



CONCERT PRIVÉ

Mme Chantal Noury, pianiste et violoncelliste
Mme Francine Dufour, violoniste
M. André Veilleux, chanteur
M. Jean Boudreau, bassiste



PRIX À GAGNER

AUBERGE GODEFROY :

- Forfait Escapade pour 2 personnes
- Certificat-cadeau de 50 \$ au restaurant / terrasse

HÔTEL MONTFORT :

- Forfait Couette et panier pour 2 personnes
- Accès aux bains pour 2 personnes



260 \$ pour
2 personnes

Un reçu pour don de charité
de 200 \$ vous sera émis.

SF DL
SERVICES FINANCIERS
DOMINIQUE LEBLANC

MERCI À NOS PARTENAIRES

GALOTO
Cuisine gourmande
& authentique



SAQ



POUR INSCRIPTION : WWW.FONDATIONSANTEBNY.CA



MISE EN GARDE – Prévention de la Fraude

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour vous prémunir d'une fraude et appelle à votre vigilance lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant «conseiller», «enquêteur» ou autre représentant soi-disant du gouvernement ou si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide, confirmez la situation en parlant à d'autres proches.

- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent débiter leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but ? Vous mettre en confiance!
 - **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**
 - **Ne supposez JAMAIS** que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact, il pourrait être TROMPEUR. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour vous tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
 - **Un courriel provenant d'un fournisseur de services (électricité, impôts, etc)** peut aussi être frauduleux si on vous demande de mettre à jour vos informations. Dans ce cas, ne répondez pas au courriel et appelez la compagnie en question pour vérifier.
- **On vous presse d'acheter des cartes-cadeaux pour collaborer à l'enquête OU d'effectuer un transfert d'argent OU encore on vous demande de remettre vos cartes dans une enveloppe en raison de la pandémie?**
 - **Refusez.** N'ayez pas peur de dire non et raccrochez. Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistant ou recourir à des fausses menaces (vous mettre en état d'arrestation) pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucun organisme gouvernemental n'emploie de ton menaçant ou n'effectue une pression induite pour de telles demandes.
 - **Méfiez-vous** si un membre de la famille vous demande de l'argent de façon urgente et vous fournit des instructions sur la manière de lui envoyer le montant. Les fraudeurs peuvent demander à la personne d'acheter des cartes iTunes ou autres cartes prépayées et ensuite de leur fournir les codes de ces cartes.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- **Communiquez avec la Sûreté du Québec** au 310-4141 ou *4141 (cellulaire) ou communiquez avec votre service de police local.
- Signalez la fraude ou la tentative de fraude au Centre antifraude du Canada: 1 888 495-8501.

Popote roulante



Centre d'action bénévole
de la MRC de Bécancour

Il s'agit de repas congelé (assiette principale et dessert) livré au domicile de la personne par des bénévoles. Le service est accessible 1 fois/ par semaine, soit le mercredi.

Les repas sont équilibrés et variés. Ce service est actuellement offert aux personnes âgées (65 ans et +) résidant dans la MRC de Bécancour. Vous avez besoin de ce service et vous voulez vérifier votre admissibilité?

Communiquez avec nous au 819-288-5533

ou sans frais le 1-855-788-5533.

ACCOMPAGNEMENT-TRANSPORT



Centre d'action bénévole
de la MRC de Bécancour

Le service d'accompagnement-transport vous est offert par des bénévoles de confiance et a pour objectif d'offrir une présence physique et sécurisante ainsi qu'un moyen de transport à des personnes vivant à domicile, lors de leurs déplacements pour des fins médicales.

- Critères d'admissibilité : Être résident de la MRC de Bécancour;
- Défrayer le coût du transport, tel qu'établi par le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour (0,45¢/km);
- Faire sa demande d'accompagnement-transport le plus tôt possible (au moins 24 heure à l'avance ou plus) directement au Centre d'action bénévole.

Pour de plus amples informations, veuillez appeler au siège social et demander Danielle au 819 288-5533 ainsi qu'à notre point de service à Gentilly au 819 298-2228.

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles afin de répondre aux besoins.

ANNONCES ET POTINS

Pensée du mois:



Si on s'était arrêté à l'apparence des huîtres, on n'aurait jamais découvert les perles !



Prompt rétablissement à tous ceux et celles qui souffrent, nous sommes de tout cœur avec vous et vous êtes dans nos pensées.

Il faut regarder la souffrance dans les yeux pour pouvoir partager celle de ceux qui souffrent.

Rosa Candida

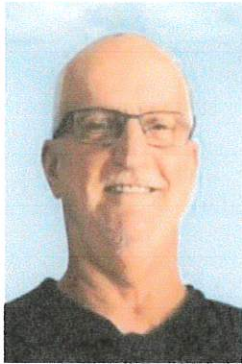
Avis de décès :



Le 14 janvier 2022, à la résidence L'Assomption de St-Léonard d'Aston, est décédée entourée de ses proches Mme Ghislaine Neault Dumont à l'âge de 90 ans. Elle était l'épouse de feu Jean-Louis Dumont, autrefois de Ste-Marie. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Johanne (Yves), Sylvain et son petit-fils Mathieu, l'avait précédé son mari feu Jean-Louis, Alain et sa petite Marie. Elle laisse aussi dans le deuil son neveu Michel Neault (Hélène Aubin), son beau frère Jean-Rock Dumont (Crescence), et Jean Dumont (Huguette). Nos sympathies à la famille et la parenté. Bon repos Ghislaine avec ceux que tu as tant aimés.



Au CISSS-MCQ-Centre d'hébergement Fortierville, le 17 janvier 2022, est décédée à l'âge de 87 ans, madame Madeleine Beaulieu, épouse de Germain Baril demeurant à Ste-Marie. Elle laisse dans le deuil son époux Germain Baril, ses enfants : Marcel (Claudine Thibeault), Diane (Réal Gagnon), Réal (Annie Cossette), Yvon (Andréa Schinck) et Pierre (Line Vincent), ainsi que de nombreux petits-enfants et des arrière-petits-enfants, sa sœur Mariette (Roger St-Louis) et ses belles-sœurs et ses beaux-frères : Rollande Baril et Rita Grigon ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et amis. Nos condoléances à chacun.



À son domicile, le 14 février 2022, est décédé à l'âge de 65 ans, monsieur André Caza époux de madame Sylvie Lefebvre, demeurant à Ste-Marie. Il laisse dans le deuil son épouse Sylvie, ses enfants: Dave, Yves, Marc (Marie-Pier Malouin), André Junior (Annie Brisson), Carl, Maxime (Stéphanie Juteau), ainsi que ses petits-enfants : Mathis, Raphaël, Roselyne, Morane, Maïly, Delfie et Adrien. Il laisse aussi ses sœurs et son frère : Irène, Henry (Danielle Bellemare, Gabrielle, Lucille (Robert Robidoux). Nos sincères condoléances à la famille ainsi qu'aux amis.



MERCI !

Grâce à votre générosité, l'équipe Les Déraillés remettra **1 750 \$** à SLA Québec, grâce au Sapin de l'Espoir. Depuis 6 ans, l'équipe prend part à Roulez pour vaincre la SLA en l'honneur de Suzanne Bélisle et de toutes les personnes atteintes de sclérose latérale amyotrophique.

À vendre :



Vélo stationnaire Schwinn à vendre.
Excellent état et fonctionne très bien.

\$100.00

TEL : 819-283-2655

Petit mot de la biblio Monique Lauzière :

Les heures d'ouvertures sont :

Mardi de 13h00 à 14h30

Mercredi de 18h00 à 19h00

Pour devenir membre, c'est gratuit. Venez nous rencontrer sur les heures d'ouvertures.
Merci!



Pour les petites annonces veuillez envoyer votre texte à Monique Fortier au courriel moniquefortier10@gmail.com ou au 819-283-2202.

L'adresse du site web soit www.saintemariedeblandford.org
En cliquant sur l'onglet « Journal Échos Ste-Marie », vous pouvez consulter le journal local.



RAPPEL IMPORTANT: La date de levée pour vos articles ou annonces dans les potins est le 15 du mois précédant le mois de parution du journal (exemple: le 15 janvier pour le journal de février). Il est très important de respecter cette date.

MERCI

À NOS PRÉCIEUX COLLABORATEURS
150ième anniversaire

FMK EXCAVATION, François Martel

Louis Plamondon, député gouvernement du Canada

Donald Martel, député gouvernement du Québec

Desjardins, Caisse de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne

Mini Excavation Ghislain Mailhot

Isolations Franco Inc.

Hamster - Le Sagittaire

Gentilly Ford

Matériaux Fortierville

Home Hardware

Centre Récréatif Sainte-Marie (lac rose)

Comité culturel de la MRC de Bécancour

Journal Échos Ste-Marie

Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE



FMK EXCAVATION

FRANÇOIS MARTEL

T 819-298-4390 2595, Chemin des Milans

C 819-698-9390 Bécancour G9H 4C4

RBQ 5650-8344-01

TERRE, SABLE, GRAVIER * EXCAVATION DE TOUS GENRES

TERRASSEMENT * TRAVAUX AU LASER ET GPS

Fier Marielandais de naissance et de coeur

 **LOUIS PLAMONDON**
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

702, rue Mgr Panet
NICOLET, QC, J3T 1C6

Tél.: (819) 293-2041 | Fax: (819) 293-5522
1-866-693-2041

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com  [LouisPlamondonBQ](https://www.facebook.com/LouisPlamondonBQ)



DONALD MARTEL
Député de Nicolet-Bécancour



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, bureau RC 59
Québec (Québec) G1A 1A4 Tél. 581 628-1849

Bureau de circonscription
625, avenue Godefroy, bureau 202
Bécancour (Québec) G9H 1S3 Tél. 819 233-3521
Sans frais 1 855 333-3521 Téléc. 819 233-3529
Donald.Martel.NICO@assnat.qc.ca



DOMAINE DE LA BUTTE

Natalie Béti

355, rang 11
St-Louis-de-Blandford, Qc
G0Z 1B0

Tél.: 819 367-2689
819-367-2198
labutte@hotmail.ca
www.labutte.ca

- En plein bois
- Grande salle
- Dortoirs
- Lac Privé
- Sentiers
- Jeux
- Aires de feu
- Camping
- Repas
- Abri-cuisine
- Ferme de cerf rouge

OUVERT À L'ANNÉE

**RÉUNION
FÊTE
MARIAGE
CAMP
FORMATION**

LOCATION DE SALLE/CHALET POUR DES GROUPES

ADRESSE GPS : Chemin de la Butte. Lemieux

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE



Hamster - Le Sagittaire

- Livraison gratuite commande de plus de 50\$;
- Centre d'impression, de plastification, d'agrandissement et de numérisation ;
- Électronique (La clef de sol)
- Informatique
- Ameublement de bureau (plan 3D)
- Petits appareils électroménagers (Centre du Rasoir)

Installation et vente de toutes batteries

Montres, appareils auditifs, ordinateurs, cellulaires, calculatrice, etc...

TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

Amenez-nous votre appareil pour réparation en magasin ou disponible pour installation directement chez vous !!

Le Sagittaire 1021 boul. Bécancour, Gentilly G9H 3T1 819 298-6033

Commandes : info@sagittaire.ca Informatique : informatiques@sagittaire.ca www.sagittaire.ca

GENTILLY
AUTOMOBILES



Jean Carignan
Président Directeur Général

www.gentillyautomobiles.com

3650, boul Bécancour, Gentilly, Ville de Bécancour, Québec - G9H 3W4
Téléphone: 819-298-2868 Télécopieur: 819-298-3758

Autobiographie

Biographie

Nouvelles

Poésie

Récit

Roman

Ouvrage pratique

Souvenirs



*Les carnets de
Dame Plume*

maison d'édition
à compte d'auteur

Suzy Desrosiers

819 356-2747

*Laissez-nous vous aider
à réaliser votre rêve littéraire.*
carnetsdedameplume@gmail.com

L'Intermarché Gentilly

Denis Poulin, propriétaire

1305, boul. Bécancour, Gentilly

Tel: 819-298-2444



Chaussures hommes, femmes & enfant
MODE • SPORT • LOISIRS • TRAVAIL

Avec coupon, 5 % rabais sur articles à prix régulier

- * Chaussures de marques réputées
- * Chaussures de différentes largeurs
 - * Chaussures de bébé
 - * Chaussures orthopédiques

3671 boul Bécancour, secteur Gentilly, Bécancour
Tél. & Téléc. : 819-298-2498

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE

Gestion Joan Marcel

Processeurs à bois

Tél. : 819 297-2441
Cell. : 819 371-4437

11 480, boul. du Parc-Industriel,
Bécancour (Ste-Gertrude) G9H 3P3

gestionjm@hotmail.com

PILKEMASTER EVO



PROCESSEUR À BOIS



141, rue Principale, Fortierville Qc.
G0S 1J0
Tél : 819-287-4595
Fax : 819-287-5815
Courriel : matfor@sogetel.net

MATÉRIAUX FORTIERVILLE 2020 SEC

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION*
QUINCAILLERIE * LOCATION D'OUTILS* PEINTURE
SICO
TAPIS * PRÉLART * CÉRAMIQUE
PLANCHER FLOTTANT* BOUTIQUE DE DÉCORATION



Aux Pousses Fleuries



722 rang Ste-Agathe, Ste-Sophie-de-Lévrard

Annuelles-Vivaces-Arbustes-Engrais-Terreux-Fleurs coupées
artificielles -plantes d'intérieur-montages pour mariage, décès
et autres occasions -service de livraison

Tél : (819) 288-5680 www.auxpoussesfleuries.ca

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE SEC
ET FOIN EN BALLES RONDES

Ferme Mathis et Fils inc.

480 rang des Cyprès
St-Sylvère

Tél. 819-367-3349
Cellulaire 819-751-9045



TOILETTAGE ET PENSION LA GRIFFE

(Pour chiens seulement)

Demander Linda au :

819-263-0826

Lundi au Samedi de jour et de soir
Sur rendez-vous

Ste-Cécile-de-Lévrard

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE

ENTREPRISES MARC FOURNIER ET FILS INC.
TRANSPORT SPÉCIALISÉ - REMORQUAGE 24H - MÉCANIQUE

CAA Assistance routière autorisée

819 298-5655 220, ROUTE PAQUIN, STE-SOPHIE-DE-LÉVRARD (QC) G0X 3C0

 **Panier-santé**

  **Gentilly**

1225 des Hirondelles
819 298-4343

Dimanche et lundi: Fermé
Mar, Mer, Jeu, Ven: 9h30 à 17h30
Samedi: 9h30 à 12h30

ANXIEUSE DE RETOURNER AU TRAVAIL ?

RENCONTREZ NOS
CONSEILLÈRES
EN ORIENTATION ET EN EMPLOI
C'EST GRATUIT!

MRC ARTHABASKA - NICOLET-YAMASKA - BÉCANCOUR

 **sie**
services emploi
1 866 298-6007
www.siemploi.com



EN ENCOURAGEANT NOS COMMERÇANTS LOCAUX, NOUS CONTRIBUONS À GARDER
CES SERVICES À PROXIMITÉ.

**Courez la chance
d'obtenir une bourse
d'études**



Soumettez votre candidature
entre le 1^{er} et le 31 mars 2022

**Un coup de pouce pour vos études,
profitez-en !**

desjardins.com/bourses

 **Desjardins**

Résidence Des-Jardins-les-Becquets

102, Narcisse-Beaudet

Saint-Pierre-les-Becquets, Qc

G0X 2Z0 819-263-2424

Sylvie Gauvin, directrice générale
residencejardinslesbecquets@gmail.com
Site Web: residencesauroresboreales.ca

**2 ½ et 1 ½
DISPONIBLES
IMMÉDIATEMENT**

!
*Nous rachetons
votre bail!*

À la Résidence, il fait bon y vivre !

Nous sommes à l'écoute des besoins des résidents et de leur famille;

*Nous priorisons le maintien de l'autonomie,
en offrant une belle qualité de vie, dans un environnement
familial, sécuritaire, chaleureux et dynamique.*

Vivre le moment présent!

À la Résidence Des-Jardins-les-Becquets, que vous soyez une personne seule ou en couple, vous choisirez plus qu'un appartement, vous adoptez un rythme de vie unique qui allie confort, tranquillité et sécurité. Située au centre du village, voisin de la bibliothèque et de la salle de l'Âge d'Or, d'une Caisse Desjardins et à proximité de l'Église.

Personnel qualifié, présent 24h/7jours.

La résidence offre **47 appartements et 10 lits**, sur 3 étages, **ascenseur** à tous les niveaux. **Notre résidence est admissible au crédit pour maintien à domicile** permettant l'accès à toutes les bourses.

Nous vous offrons une gamme variée de services inclus, contactez-nous pour en connaître tous les détails.

SECTEUR « AILE PROTHÉTIQUE »

Nous offrons 10 chambres pour personnes en **grande perte d'autonomie**, avec troubles cognitifs ou démences diverses. Un milieu de vie **sécurisé**, suivi médical rigoureux, avec aide à l'habillement, aide aux soins d'hygiène, aide aux déplacements, accompagnements et encadrement dans les activités de la vie quotidienne et domestique. Informez-vous, tarifs abordables et accessibles.

**Pour vous accueillir Sylvie Gauvin,
directrice générale 819- 263-2424 POSTE 504 ou 1-418-571-3200**

Pensée du mois



« Vieillir en santé, ce n'est donc pas avoir l'air plus jeune que son âge, mais plutôt se sentir plus jeune que son âge. »



Dans la MRC, on vous aide !!!!!!!!!!!!!



Association des personnes proches aidantes de Bécancour-Nicolet-Yamaska 1 855 350-0076 (sans frais)

CLD de la MRC de Bécancour

Aide aux entreprises- Programmes adaptés à vos besoins : **819 298-2070**

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE: 819-288-5533 OU 1 855 788 5533 sans frais

ÉPIKURA

Aliments semi-solides à texture adaptée aident à mastiquer, à avaler, ne collent jamais au palais et diminuent le risque d'étouffement. Les plats sont élaborés avec des nutritionnistes.

Pour plus d'information, rejoindre France Paquin

Mamies tendresse : pour les familles ayant un enfant de moins de 1 an

Pour vous inscrire ou obtenir de l'information : Maryse Deshaies 819 288-5533 ou Nathalie Pépin 819 298-2228

Popote roulante

Service offert aux personnes de 65 ans et + qui sont dans l'incapacité physique ou morale de se préparer un repas convenable et les personnes de 65 ans et + vivant une convalescence, deuil ou un handicap.

Programme Pair

Le programme est un service d'appels téléphoniques automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé.

La Chrysalide

Dépression, mal de vivre, conflit familial etc . Pour aide et information **819 298 9292**

Maladie d'Alzheimer

Pour plus d'information et obtenir des services :

Société d'Alzheimer Centre-du-Québec : **819 293-4478**

CSSS Bécancour-Nicolet-Yamaska : 819 293-2071 (poste 54166 secteur Bécancour / poste 54148 secteur Nicolet-Yamaska)

Coopérative de Solidarité d'Aide Domestique 873 887 1210

☎ Urgence : 911 Centre anti-poison : 1-800-163-5060

☎ Info-Santé : 811 Info-crime : 1-800-711-1800

Services publics :

Bibliothèque : 819-545-2127 p. 3

Bureau de poste : 819-283-2134

Bureau municipal : 819- 545-2127

Directrice générale : Sophie Millette p. 2

Directeur des travaux publics : Marco Bérubé p. 1

Adjointe : Josée Dubois p. 0

Heures d'affaires :

Lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 - 13h00 à 16h30

Vendredi : fermé

Mairesse : Ginette Deshaies

Conseillers :

Christian Desrochers Monique Fortier

Michel Beauchesne Pierre Sévigny

Yves Desrochers Donatien Beaulieu

Dépanneur Marielandais : 819-283-2220

Échos Ste-Marie :

Responsable : Monique Fortier : 819-283-2202

Écoles :

Centre St-Laurent (adultes) : 819-283-2833

Marie-Sophie (primaire) : 819-288-5712 p : 5400

École secondaire Les Seigneuries : 819-263-2323

Incendie Ste-Sophie : 819-288-5694

Services religieux :

Curé : Gilles Lapointe

819-297-2921

Services des Loisirs et Environnement :

Club social Ste-Marie-de-Blandford

Centre Marielandais : 819-283-2100

Christian Desrochers (président) 819-283-2949

Pour réservation de la salle :

Jean-François Landry : 819- 990-0789

Fadoq Ste-Marie

Michel Delisle (président) 819-283-2430

Parc de la rivière Gentilly

819-298-2455 ou 819-384-5634

Comité environnemental du lac Rose

Jacques Maltais 819-545-2025

Services sociaux :

Aide Abus Aînés : 1-888-489-2287

Association La Passerelle : 819-233-9143

Carrefour Jeunesse-emploi : 819 : 298-4752

Centre d'action bénévole : 819-288-5533

Centre de femmes Parmi-Elles : 819-298-2585

Centre prévention suicide les Deux Rives sans frais :

1-866-Appelle (277-3553) 24h/7 jrs

CLSC Fortierville : 819-287-4442 poste 50300

Point de service à Gentilly : 819-298-2144 Tél. à

Gentilly pour être transféré à Fortierville sans frais

1-855-852-7784

Familiprix (Gentilly) : 819-298-2215

Info-Aidant pour les aînés : 1-855-852-7784

LaRue Bécancour (travailleur de rue) : 819-298-4799

La Traverse du sentier(santé mentale) : 819 293-6416

Médiation citoyenne : Hélène Ricard : 819-293-8671

Pharmacie Bérubé & Richard (Fortierville) 819 287-5848


SOS Violence conjugale : 1-800-363-2266

Sûreté du Québec (Gentilly) : 819-298-2211

Tel-Jeune: 1-800-263-2266



Mars 2022

		1 mardi	2 mercredi	3 jeudi	4 vendredi	5 samedi
		 13h14 	 18h00-19h00			
6	7  19h30 conseil	8  13h 14h30 	9  18h00-19h00	10	11	12
13 On avance l'heure ! 	14	15  13h 14h30   Date de levée	16  18h00-19h00	17	18	19
20	21 Journée de la famille	22  13h 14h30   encombrants	23  18h00 - 19h00	24	25	26
27	28	29  13h14h30 	30  18h00-19h00	31		